



Avis N° 1

AUX PARENTS ET AUX ELEVES de l'ALL

Objet : Déclaration de prise de connaissance et d'adhésion

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

Chers Parents, Chers Elèves,

Après une année scolaire assez particulière suite à la pandémie de Covid-19, l'ensemble de l'équipe pédagogique est heureuse d'accueillir votre enfant au sein de notre établissement.

Suite à la parution de la circulaire 8213 en date du 17/08/2021, les cours reprennent à 100% en présentiel pour toutes les classes du lundi au vendredi.

La mise en œuvre des apprentissages et des projets liées au projet d'établissement nécessite une étroite collaboration entre vous, parents et l'ensemble de l'équipe pédagogique que j'ai le plaisir de présider.

Dès lors, au vu de l'évolution du monde scolaire, les informations vous sont communiquées par différentes voies :

- Un avis en version « papier » remis à votre enfant par les éducateurs et/ou,
- le même avis diffusé sur l'équipe teams « DTE » de la classe de votre enfant et/ou,
- le même avis posté sur le site de l'école [www.atheneeleonlepage.be](http://www.atheneeleonlepage.be)

Je vous invite à les lire attentivement et à les conserver durant cette année scolaire, ils doivent vous permettre de collaborer à la bonne organisation de l'Athénée.

**Pour les élèves entrant en 1<sup>ère</sup> secondaire ou nouvellement inscrits dans notre établissement,** est joint à ce premier avis, un fascicule comprenant les documents suivants

- les projets éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles.
- Le projet d'établissement de l'Athénée Léon Lepage
- le règlement général des Etudes.
- Le règlement d'ordre intérieur



Pour les élèves de la 2<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année, nous vous invitons à prendre connaissance de ces documents :

- Sur le site de l'école : [www.atheneeleonlepage.be](http://www.atheneeleonlepage.be)
- Sur Teams dans le canal DTE de l'équipe-classe de votre enfant.

La notification de votre adhésion aux projets et règles de vie de notre établissement, doit compléter obligatoirement les formalités d'inscription en vertu du "Décret sur les missions de l'enseignement du 24-7-97".

Aussi, après lecture attentive de ceux-ci avec votre enfant, je vous demande de compléter et signer (élève et parents) le document ci-joint et de le remettre au titulaire de la classe **le vendredi 10 septembre 2021 au plus tard** (pour toutes les classes)

Je vous remercie pour votre coopération.

La Directrice,

M.BRAIPSON

*Annexe : 1 formulaire « prise de connaissance » à rentrer pour le 10 septembre 2021 au plus tard.*